

Vos pensions versées sur un seul compte bancaire

18 octobre 2023

Si vous percevez plusieurs pensions, à compter de la prochaine échéance, fin octobre, le paiement de l'ensemble de celles-ci sera effectué sur le compte renseigné dans le courrier qui vous a été adressé.

Si vous souhaitez que le paiement de vos pensions soit effectué sur un autre compte, merci de nous contacter par formulaire électronique ou par courrier en joignant le relevé d'identité bancaire correspondant en cliquant [ici](#).